

Justice à deux vitesses selon qu'il s'agisse du FN ou des socialauds !



La soudaine multiplication des mises en examen, poursuites judiciaires, visant essentiellement les représentants de la pseudo-droite et du Front National, est tellement énorme qu'elle risque bien de se retourner contre ceux qu'on ne peut qualifier que d'ordures, puisque totalement incapables de respecter les règles d'un combat politique propre, en ensevelissant leurs adversaires sous des tonnes d'immondices (*qu'eux-mêmes méritent cent fois plus*), afin de mieux cacher la faillite de tout ce qu'ils ont tenté et raté !

Décidément, la justice « mur des cons » n'en finit pas de faire parler d'elle, même si ce n'est encore que « sous le manteau » et non sur les plateaux télés aux heures de grande écoute... Encore que pour un citoyen ayant deux sous de bon sens, et des neurones épargnées par les lavages de cerveaux quotidiens, pratiqués par les tenants de la pensée unique, il soit toujours possible d'y voir clair, tellement les outrances sont de plus en plus visibles !

En plein cœur d'une période qui vient de ridiculiser leur soutien à une racaille se faisant passer pour un enfant de chœur, les magistrats aux ordres du pouvoir se livrent au harcèlement tous azimuts à tout citoyen se déclarant fier d'être Français, et à ce titre rejetant les nauséabondes propagandes gauchistes nous vantant en vrac le vivre ensemble et une indispensable repentance ... toujours à sens unique !

Comment pourrait-on accorder encore la moindre confiance à notre justice, infestée d'indignes magistrats gauchistes sans éthique, qui n'hésitent pas à tout faire pour déstabiliser le parti qui les gêne, par exemple en convoquant sa présidente en pleine campagne électorale, laquelle a eu parfaitement raison de refuser, dès lors qu'il s'agit toujours de prétextes futiles qui ne sont jamais retenus contre certains citoyens, jugés « plus égaux que d'autres » !

“Il faut revenir à un usage républicain qui est celui d'une trêve (judiciaire). Que ces auditions aient lieu après les élections”, a déclaré à l'AFP l'avocat de Marine Le Pen, Me Rodolphe Bosselut, s'étonnant d'une “subite précipitation” des investigations à deux mois de la présidentielle. “

<http://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/assistants-parlementaires-fn-le-pen-refuse-de-se-rendre-%C3%A0-une-convocation-de-la-police/ar-AAi2Ii?li=>

Quand dans le même temps où l'on apprend qu'une enquête est ouverte à propos de favoritisme autour de « Paris-plage », pour les éditions 2012 et 2013 ... la municipalité, alors sous le règne de Bertrand Delanoë, est soupçonnée **de financements irréguliers contrevenant aux codes des marchés publics ainsi que d'avoir minimisé les coûts.**

Déjà en 2015 [la Cour des Comptes avait épinglé le coût exorbitant de la manifestation](#), dont l'édition 2013 aurait dépassé 4,8 millions d'euros.

« ... après examen de la gestion sur plusieurs années de cette

opération, il apparaît qu'aucune évaluation véritable du coût réel de la manifestation n'a jamais été faite par les services. En effet, la Ville de Paris n'a pas été en mesure de fournir une évaluation du coût des éditions de 2009 à 2011. Pour 2012 et 2013, elle a produit un tableau très sommaire (15 lignes) présentant une estimation des coûts, au demeurant plus de deux fois supérieur aux chiffres communiqués aux membres du conseil de Paris et à la presse. Ce tableau était aussi discordant avec d'autres données émanant des services » écrivaient les magistrats. »...

Mais c'est seulement en décembre 2016 qu'une information judiciaire a été ouverte pour « favoritisme » et « recel de favoritisme » par le parquet de Paris qui avait lancé, en 2015, une enquête préliminaire, selon une source judiciaire interrogée par l'Agence France-Presse.

Bien moins véloce la justice quand ce sont les socialauds qui sont visés !

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/02/24/01016-20170224ARTFIG00174-une-enquete-ouverte-pour-favoritisme-autour-de-paris-plages.php>

Je n'ai d'ailleurs pas souvenance d'avoir entendu cette nouvelle aux J.T. de 20 heures, même si je ne les regarde pas régulièrement, pour cause de nausée récurrente rien qu'à contempler la trogne des « missionnaires » du pouvoir en poste sur les grandes chaînes !

Toujours l'éternel « deux poids, deux mesures » pour certains magistrats ... vraisemblablement ceux-là mêmes qui n'ont pas hésité à bafouer la déontologie à laquelle ils sont normalement tenus, en osant manifester pour une présumée victime, qui s'est avérée être non seulement une racaille, mais carrément un escroc... **sachant que le total de ce que lui et sa famille ont volé aux contribuables, s'avère bien plus important (et dans bien moins de temps) que ce qui est**

reproché à un François Fillon ou à une Marine Le Pen uniquement pour torpiller leur programme !



Et Cazeneuve, l'insignifiant et incompétent Premier ministre (que personnellement je croyais mort, même si j'ignorais qu'il fut porté malade) sort d'un silence sans doute fort embarrassé, pour « fustiger » Marine Le Pen, qui « ne peut se placer au-dessus des lois de la République » (qu'il a dit), suite à son refus de répondre à une convocation de la police, **en pleine période électorale et à deux mois des élections... tout en précisant qu'elle s'y rendra bien évidemment après.** Mais cela n'est apparemment pas arrivé jusqu'aux neurones malades du freluquet bombardé à un poste où il nage dans un costume bien trop grand pour lui !

Que l'on m'apprenne que cet incapable est enfin arrivé à remettre de l'ordre, partout où la sottise de son patron a déclenché des émeutes, après sa visite à un affabulateur-escroc, et je tiendrai à son encontre des propos respectueux ... pas avant !

Plus que deux mois avant les présidentielles, mais comme le temps va nous paraître long, car attendons-nous à boire la coupe jusqu'à la lie, avec tous les coups tordus qui sont encore en préparation chez tous ceux ne sachant manier que mensonges et poursuites judiciaires incessantes envers leurs adversaires, puisque bien incapables de les battre « à la loyale » (aucune allusion à la dinde du Poitou), et quand bien

même c'est dans leur propre camp que se compte le plus d'élus
« en délicatesse avec la justice », dans l'indifférence totale
des merdias !

Pourtant, si cette situation est de plus en plus
insupportable, il y a matière à se consoler en pensant qu'à
force d'en faire des tonnes, nos ennemis sont de moins
crédibles, et finalement c'est bien là le principal !

Josiane Filio